



Syndicat des
professionnels
de l'énergie
solaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 juillet 2012

Enerplan demande au gouvernement un moratoire sur la baisse des tarifs d'achat de l'électricité solaire pour sauver l'emploi dans la filière

Enerplan, syndicat des professionnels de l'énergie solaire, demande au gouvernement un moratoire sur la baisse des tarifs d'achat de l'électricité solaire afin de sauvegarder l'emploi du secteur et de ne pas gager les discussions de l'automne sur le futur de la filière et sa contribution à la croissance du pays.

En application des textes en vigueur, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a communiqué au gouvernement le 19 juillet, ses préconisations pour la baisse des tarifs d'achat de l'électricité solaire. Ceux-ci baisseraient de 4,5% pour le résidentiel et de 9,5% pour les tarifs en intégration au bâti simplifiée entre 36 et 100 kW.

Enerplan a plaidé, auprès des membres du gouvernement, en faveur de deux mesures d'urgences pour juguler la disparition des emplois dans le secteur photovoltaïque :

- Geler le tarif d'achat de l'énergie existant et arrêter une décroissance quasi automatique de 10% tous les trimestres, comme le propose encore la CRE,
- Etendre ce tarif aux projets allant jusqu'à 250 kWc pour permettre un peu d'effet d'échelle et lisser les frais fixes.

Il semble que la profession a été entendue par Mme la Ministre Delphine Batho, qui annonçait la semaine dernière que des mesures transitoires, donc d'urgence, seraient prises avant le débat sur la transition énergétique.

La profession ne peut plus attendre, l'urgence est maintenant. Enerplan rappelle que plus de 10 000 emplois ont disparu dans ce secteur au cours des deux dernières années.

Enerplan demande ainsi au gouvernement de ne pas suivre l'avis de la CRE en matière de baisse des tarifs d'achat de l'électricité solaire. Le syndicat **prépare** donc, en vue des prochaines échéances de la rentrée, **des propositions de création d'emplois durables à fort contenu technique et à forte valeur ajoutée exportable**, véritable vision d'une filière française d'excellence.

« La bonne volonté affichée par le gouvernement envers le secteur solaire doit se mettre en œuvre, il y a urgence à décider d'un moratoire sur la baisse des tarifs et à mettre en œuvre des mesures transitoires, pour favoriser la sauvegarde d'emplois locaux dont la perte diffuse n'en est pas moins sévère et dramatique » relève Thierry Mueth, Président d'Enerplan.

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, assembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Aurélie La Barbera

Tel : 04 42 32 43 25

aurelie.labarbera@enerplan.asso.fr